



MESSAGE AU CONSEIL GENERAL

relatif au budget de la Commune pour l'année

2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, pour approbation, le budget de l'année 2019.

Le budget laisse apparaître un déficit de Fr. 1'358'221.45, sur un total de charges de Fr. 83'184'487.50. Alors que les charges courantes sont maîtrisées, le déficit découle principalement d'une baisse des recettes liées à certaines personnes morales importantes, partiellement compensée seulement par la hausse chez certaines autres entreprises, et d'une nouvelle augmentation importante de la péréquation financière. Nous constatons en effet que notre Commune se trouve, à nouveau et de loin, en tête de l'ensemble des communes du canton pour la contribution à la péréquation des ressources (Fr. 10'834'384.00). Pour 2019, le montant net (péréquation des ressources moins péréquation des besoins) à payer par la Commune est de Fr. 594'350.00 plus élevé que pour 2018, que 2018 était de Fr. 994'350.00 plus élevé que pour 2017, de même que 2017 était de Fr. 1'249'758.00 plus élevé que pour l'année 2016 et de Fr. 2'428'011.00 plus élevé que pour l'année 2015. Cette problématique devrait en principe s'inverser en 2020 car la péréquation financière 2019 est basée sur les revenus 2014-2015-2016, années record pour certaines entreprises importantes sises sur notre Commune.

Par le présent message, nous vous communiquons un certain nombre de renseignements complémentaires.



A. Budget de fonctionnement

PREAMBULE

Le budget a été élaboré avec la même structure que le précédent, afin de permettre les comparatifs. Toutefois, le personnel de conciergerie est dès 2019 regroupé dans un seul compte dans le chapitre 620, permettant d'une part les comparaisons d'un exercice à l'autre, et d'autre part afin de simplifier les imputations internes selon les temps de travail, devant chaque année intégrer soit un nouveau bâtiment soit un nouvel employé, sachant qu'une partie du personnel de conciergerie est appelée à intervenir sur plusieurs bâtiments. La nouvelle clé de répartition est calculée selon les m2 de surfaces des bâtiments communaux à entretenir, selon le tableau suivant :

						Masse salariale en Fr. :	892'408.40
Réf.	Désignation	Remarque	Surface m2 de référence énergétique	Coefficient 2019	TOTAL 2019	Imput. Salaires 2019	
160	PC du Platy		1'477	1.0	1477	40'062.20	
341	Centre sportif du Platy		2'800	1.0	2800	75'947.35	
351	La Grange		834	1.0	834	22'621.45	
352	Ancienne école / bibliothèque communale	Sans appartement du concierge	865	1.0	865	23'462.30	
353	Pavillon des jeunes et dojo / vestiaires foot		565	1.0	565	15'325.10	
354	BSEV	Sans le locataire, les ateliers et garages	754	1.0	754	20'451.55	
356	Le Milieu	Sans AES 145 m2	145	1.0	145	3'933.00	
360	Centre administratif		3'115	1.0	3115	84'491.40	
2901	Ecole de Cormanon	Sans AES 380 m2	5'764	1.0	5764	156'343.05	
2901	Pavillon scolaire de Cormanon		239	1.0	239	6'482.65	
2901	Pavillon scolaire provisoire	Jusqu'à juin 2019	482	0.5	241	6'536.90	
2902	Ecole des Rochettes		4'287	1.0	4287	116'280.80	
2902	Pavillon scolaire des Rochettes		284	1.0	284	7'703.25	
2903	Ecole de Villars-Vert		5'263	1.0	5263	142'753.90	
2903	Pavillon scolaire de Villars-Vert		412	1.0	412	11'175.10	
2903	CSVV	Conciergerie refacturée	2'845	1.0	2845	77'167.90	
2904	Cellules des Platanes	9 cellules / Sans AES 181 m2 (3 cellules) et scoubidou (2 cellules)	542	1.0	542	14'701.20	
2905	Ecole du Platy	Sans AES 347 m2 / Dès juillet 2019	4'938	0.5	2469	66'969.30	
	Total		35'611	17.0	32901	892'408.40	

Commentaires chapitre par chapitre :

0 Administration

020 Administration générale

020.311 Achat de mobilier et machines de bureau Fr. 64'000.00

Le montant de ce poste est réparti sur deux gros achats. Le premier pour plus de Fr. 30'000.- consiste à remplacer les bureaux du service social. Ces bureaux sont relativement vieux et il est toujours nécessaire de procéder à du bricolage pour les adapter aux collaborateurs. Nous privilégions le remplacement par des bureaux pour lesquels la hauteur est réglable. Les anciens bureaux seront réutilisés dans la mesure du possible. Nous devons également remplacer pour un montant d'environ Fr. 15'000.- notre machine pour la mise sous pli. En effet, la machine actuelle a plus de 15 ans et l'entretien-réparation coûte chaque année trop cher pour une machine usée.

020.318.40 Frais de téléphones Fr. 36'250.00

020.318.45 Frais de ports Fr. 98'750.00

Afin d'avoir un meilleur suivi, il a été décidé de partager l'ancien compte 020.318.40 en deux. De cette manière, nous aurons une meilleure lecture des frais de téléphones ainsi que ceux engendrés par la correspondance.

020.319.30 **TVA administration** Fr. 10'000.00

Les conditions d'assujettissement TVA étant remplies pour l'administration, ce chapitre sera désormais soumis à TVA.

030 **Informatique et télécommunications**

030.311.10 **Achats et mises à jour des logiciels** Fr. 76'000.00

Durant l'année 2019, le programme MAGIC qui est nécessaire au service social pour transmettre les dossiers au Canton sera très certainement totalement modifié. Ce programme avait été « imposé » par le Canton aux diverses communes. Nous avons donc prévu plus de Fr. 20'000.- pour adapter ce dernier. Le reste du poste est destiné à couvrir des adaptations non contractuelles en fonction de besoins spécifiques pour le programme des écoles, les finances, le contrôle des habitants ainsi que la solution pour la gestion du personnel.

1 **Ordre public**

140 **Police du feu**

140.311 **Achat de matériel** Fr. 49'850.00

Ce montant comprend le renouvellement du matériel nécessaire aux interventions en croissance et pour garantir les équipements de sécurité. On trouve la refacturation des coûts liés aux interventions dans le compte 140.436. Quant au renouvellement des équipements, il est au bénéfice d'une subvention de l'ECAB dans le compte 140.461.

160 **Protection civile**

160.314 **Entretien et réparation des locaux** Fr. 24'300.00

Le détail de ce poste est le suivant :

- Entretien courant et curage des canalisations Fr. 4'800.00
- Pour garantir le bon fonctionnement de l'installation, un nettoyage des gaines de ventilation doit être effectué tous les 4 ans Fr. 6'000.00
- La réfection complète du sol de la cuisine est nécessaire afin de répondre aux normes d'hygiène Fr. 9'000.00
- L'utilisation fréquente des locaux nécessite un entretien de peinture régulier Fr. 3'000.00
- Afin de répondre aux normes de l'armée sur les denrées alimentaires, une armoire à pain doit être installée Fr. 1'500.00

172 **Dispositif sanitaire pour événements majeurs**

172.351 **Dispositif sanitaire pour événements majeurs (DL)** Fr. 12'114.00

Il s'agit d'une nouvelle rubrique pour l'organisation de plans de secours par l'Etat en cas d'événements majeurs; c'est donc une dépense liée.

2 Enseignement et formation

A titre préliminaire, voici les modifications en matière de coûts scolaires, selon tableau ci-dessous :

Conséquence de l'arrêt fédéral du 7 décembre 2017 Incidences financières

	Fournitures scolaires	Subsides courses d'école	Subsides camps vert, ski et vélo	Activités culturelles	Subsides journées de ski	Subsides ACM/ACT	Subsides communaux papier, doc, etc.	Patinoire / piscine / moniteurs / cuisine	Total subventions communales	Projection subventions cantonales
2017/18 ¹⁾	62'520.-	24'352.-	39'380.-	12'000.-	14'160.-	27'700.-	47'894.-	101'115.-	329'121.-	0.-
2018/19	102'790.-	36'514.-	68'476.-	12'000.- ²⁾	28'320.-	27'700.-	47'894.-	101'115.-	424'809.-	
Excédent de charges	+ 40'270.-	+ 12'162.-	+ 29'096.-	0.-	+ 14'160.-	0.-	0.-	0.-	+ 95'688.-	74'700.-
									- 74'700.-	
							Charges financières supplémentaires		+ 20'988.-	

1) Il s'agit d'un tableau comparatif selon les effectifs au 01.10.2018.

2) Sans tenir compte de la représentation du Cirque Starlight prévue tous les 2 ans

200 Ecole enfantine 1H – 2H

200.310 Matériel scolaire Fr. 33'117.00

Cette augmentation découle de l'arrêt fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'étendue de la gratuité de l'enseignement obligatoire. Le montant de la subvention communale pour les fournitures scolaires a été revu à la hausse en fonction des degrés de scolarité et des effectifs à la rentrée scolaire 2018/19. Plus aucune participation ne peut être demandée aux parents.

200.351 Traitements des enseignants enfantines Fr. 1'062'835.70

Cette augmentation découle du maintien, à la rentrée scolaire 2018/19, d'une 4^{ème} classe enfantine à l'école de Villars-Vert en considérant la situation particulière locale malgré des effectifs insuffisants. Les frais de cette classe, environ Fr. 155'000.- sont intégralement à charge de la Commune et seront facturés en automne 2019.

200.451 Subvention de l'Etat pour fournitures et activités (-) Fr. 20'025.00

Cette recette correspond à une part du financement que l'Etat prendrait en charge dans le cadre des activités et des fournitures scolaires. Le montant ci-dessus correspond à une subvention forfaitaire de Fr. 75.- par élève et par année scolaire. L'Etat a proposé plusieurs variantes qui sont en cours de consultation.

210 Ecole primaire 3H – 8H et CO 9H – 11H

210.302.60 Traitements des maîtres de sport facultatif Fr. 30'000.00

Ce poste a été réajusté au niveau qui était le sien en 2017 suite à un splitting un peu trop juste avec le poste 210.318.10 sur l'exercice 2018. Le SSF est, par ailleurs, subventionné par le canton à raison de 50% atténuant ainsi la charge communale.

210.310	Matériel scolaire	Fr.	137'951.00
----------------	--------------------------	------------	-------------------

Cette augmentation découle de l'arrêt fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'étendue de la gratuité de l'enseignement obligatoire. Le montant de la subvention communale pour les fournitures scolaires a été revu à la hausse en fonction des degrés de scolarité et des effectifs à la rentrée scolaire 2018/19. Plus aucune participation ne peut être demandée aux parents.

210.312	Carburant pour bus scolaires	Fr.	0.00
210.316.10	Entretien des bus scolaires	Fr.	0.00
210.318.30	Assurances des bus scolaires	Fr.	0.00

Les charges des bus scolaires ont été déplacées dans le chapitre 290 afin de regrouper les véhicules et les chauffeurs ainsi que la refacturation des transports scolaires aux parents.

210.316.05	Transports scolaires	Fr.	0.00
210.351.10	Prestations de l'Etat pour transports scolaires (DL)	Fr.	0.00

Depuis le 1^{er} août 2018, les coûts des transports scolaires sont à la charge exclusive des communes (art.102 LS). Pour Villars-sur-Glâne, cela signifie une réduction totale des charges étant donné que jusqu'à présent, la Commune ne faisait que contribuer au pot commun.

Il ne reste maintenant plus qu'une participation aux frais de déplacements des enseignants itinérants. Ce montant est intégré dans le poste 210.351 « Traitements enseignants primaires ».

210.318.50	Frais des classes de développement	Fr.	28'708.00
210.452.40	Refacturation des classes de développement	(-) Fr.	28'708.00

Il s'agit des coûts qu'on identifie séparément pour les enfants qui ont des besoins particuliers, pour les communes de la région, ainsi que la répartition intercommunale refacturée. La part à charge de la Commune se trouve dans le compte 210.352.70 « Participation VSG classes de développement (DL) » de Fr. 19'500.-.

210.366.50	Activités culturelles scolaires	Fr.	33'500.00
-------------------	--	------------	------------------

On observe pour ce poste une augmentation de charges de Fr. 9'000.- engendrée par une représentation du cirque « Starlight » pour l'ensemble des élèves. Cette activité est prévue tous les 2 ans.

210.451	Subvention de l'Etat pour fournitures et activités	(-) Fr.	53'175.00
----------------	---	----------------	------------------

Cette recette correspond à une part du financement que l'Etat prendrait en charge dans le cadre des activités et des fournitures scolaires. Le montant ci-dessus correspond à une subvention forfaitaire de Fr. 75.- par élève et par année scolaire. L'Etat a proposé plusieurs variantes qui sont en cours de consultation.

220	Service de psychologie et logopédie
------------	--

220.318.01	Traitements des psychologues	Fr.	708'005.00
220.318.02	Traitements des logopédistes	Fr.	946'914.00
220.318.03	Traitements des psychomotriciennes	Fr.	268'019.00
220.318.15	Charges sociales du personnel	Fr.	444'911.00

Anciennement ces 4 comptes se situaient dans les 220.302.**. Il s'agit uniquement d'un reclassement à la demande de l'organe de révision. En effet, le personnel du SIPLP représente des employés de l'Etat et ne sont pas directement rémunérés par la Commune. Ils doivent donc être traités comme des prestations de tiers (318).

220.451	Participation du canton	(-)	Fr.	905'681.50
220.451.10	Participation du canton aux mesures de renf. SESAM	(-)	Fr.	310'000.00
220.452.10	Participation des communes	(-)	Fr.	1'470'781.50

Les frais de fonctionnement du SIPLP sont assurés à la fois par les communes signataires de la convention (à 50%) et par le canton de Fribourg (à 50%). Le budget du SIPLP peut connaître quelques variations d'une année à l'autre, ceci explique par conséquent la variation de la subvention cantonale. Il est à noter également que le canton participe pour moitié au budget du SIPLP pour autant que les dotations en personnel respectent les normes cantonales. Si les dotations sont plus élevées, les frais supplémentaires liés aux traitements salariaux sont à charge des communes.

Actuellement, la sur-dotation du service est de 2,32 EPT (0,54 en logopédie, 1,45 en psychologie et 0,32 en psychomotricité). Ces excédents sont tout d'abord liés à des « arrondis » de dotation dans certaines communes. Dans d'autres communes, elles sont sciemment octroyées en raison des particularités du terrain afin de réduire le temps d'attente et de permettre aux élèves en difficulté d'être pris en charge dans des délais raisonnables. A noter que la sur-dotation en psychologie remonte à de nombreuses années, plus de 10 ans.

De plus, cette année, pour la 1^{ère} fois, le SESAM a anticipé des recettes pour environ Fr. 60'000.- qui n'étaient pas prises en compte les autres années.

290 Administration scolaire

290.301.10	Traitement du personnel administratif et chauffeurs		Fr.	510'558.80
-------------------	--	--	-----	-------------------

La diminution de ce poste est le résultat d'un changement d'imputation comptable du personnel. Elle est en lien avec l'augmentation du poste 790.301.10. En effet, du personnel des services techniques était comptabilisé sous ce poste lors de la construction des écoles.

2901.301, 2901.301, 2903.301, 2904.301, 2905.301, 341.30, 351.301, 352.301, 354.301, 356.301, 357.301, 360.301.05 Traitements des concierges

La subdivision comptable des salaires dans ces postes engendrait une dilution qui ne permettait pas un suivi adapté. De plus, le coût des auxiliaires et des étudiants pour les travaux d'été était également comptabilisé dans ces positions budgétaires. L'ensemble des salaires des concierges et du personnel de nettoyage a été regroupé dans le nouveau poste 620.301.20 « Traitement du personnel de conciergerie » et pour les auxiliaires affectés aux travaux d'été dans le compte 620.301.30 « Traitements du personnel auxiliaire et étudiants ». La nouvelle clé de répartition des salaires est calculée selon les m2 de surfaces des bâtiments communaux à entretenir.

2901 Ecole de Cormanon

2901.313	Frais de nettoyage		Fr.	37'000.00
-----------------	---------------------------	--	-----	------------------

Une nouvelle organisation des nettoyages est mise en place pour la rentrée 2019/2020 afin de pouvoir concentrer le nettoyage des salles de classe après le départ des élèves. Ces travaux seront réalisés par une entreprise de nettoyage et les aide-concierges actuellement en place dans les écoles seront affectés à d'autres sites.

2901.314	Entretien et rénovation		Fr.	168'000.00
-----------------	--------------------------------	--	-----	-------------------

Le détail de ce poste est le suivant :

• Entretien courant, contrats d'entretien, réparation des stores	Fr.	39'000.00
• Avec la vente des pavillons scolaires, les fondations et raccordements devront être démolis et le terrain remis en état. Les pavillons seront nettoyés avant leurs déplacements	Fr.	76'000.00
• Dans les couloirs de l'école et dans certains locaux de l'ancienne administration les luminaires existants sont obsolètes et doivent être remplacés, ces travaux sont prévus en étapes	Fr.	13'000.00
• Pour une question de confort auditif, la sonnerie gong existante doit être adaptée à l'installation mise en place dans le nouveau bâtiment	Fr.	5'000.00
• Les tablettes de fenêtres intérieures doivent être remplacées, ces travaux sont prévus en étapes. Il s'agit d'un report de 2018.	Fr.	12'000.00
• Des travaux de peinture d'entretien sont nécessaires dans les salles de classe, couloirs et cages d'escaliers de la partie existante	Fr.	15'000.00
• La vaisselle de la grande salle est ancienne et dépareillée, il est prévu de la remplacer	Fr.	8'000.00

2902 Ecole des Rochettes

2902.313 Frais de nettoyage	Fr.	33'000.00
------------------------------------	------------	------------------

Une nouvelle organisation des nettoyages est mise en place pour la rentrée 2019/2020 afin de pouvoir concentrer le nettoyage des salles de classe après le départ des élèves. Ces travaux seront réalisés par une entreprise de nettoyage et les aide-concierges actuellement en place dans les écoles seront affectés à d'autres sites.

2902.314 Entretien et rénovation	Fr.	158'500.00
---	------------	-------------------

Le détail de ce poste est le suivant :

• Entretien courant, contrats d'entretien, réparation des stores	Fr.	25'000.00
• Un contrôle électrique général est obligatoire tous les 5 ans	Fr.	5'000.00
• Afin d'éviter des problèmes récurrents avec des installations de douche bouchées, il est prévu d'installer des filtres sur la distribution d'eau. Le détartrage du chauffe-eau est également à réaliser	Fr.	6'000.00
• L'agencement de cuisine de la salle des maîtres est vétuste et les appareils ménagers en mauvais état, il est prévu de procéder au remplacement complet	Fr.	15'000.00
• Des fissures récurrentes se créent dans les douches entre le sol et les murs. Elles sont dues au tassement et au retrait de la chape. Afin d'éviter des problèmes d'infiltrations d'eau, la réfection complète du fond doit être réalisée	Fr.	45'000.00
• Le revêtement des petits gradins de la salle de sport est en mauvais état, il est prévu de le remplacer	Fr.	5'000.00
• Le faux-plafond en lames métalliques des couloirs nécessite des réparations ponctuelles	Fr.	5'000.00
• Des travaux d'entretien de peinture doivent être entrepris dans les couloirs et cages d'escaliers de l'école et de la salle de sports	Fr.	10'000.00
• Un nettoyage des parties métalliques de la façade doit être effectué tous les 2 ans	Fr.	7'000.00
• Les aménagements extérieurs du côté des écoles enfantines ne correspondent pas aux normes en vigueur (rampe trop raide, escalier et garde-corps en mauvais état). Un réaménagement avec la mise en place de gradins et de nouveaux escaliers est prévu	Fr.	30'500.00
• Les bancs situés à l'entrée de l'école ont subi les assauts du temps et doivent être remplacés	Fr.	5'000.00

2903	Ecole de Villars-Vert		
2903.313	Frais de nettoyage	Fr.	32'000.00

Une nouvelle organisation des nettoyages est mise en place pour la rentrée 2019/2020 afin de pouvoir concentrer le nettoyage des salles de classe après le départ des élèves. Ces travaux seront réalisés par une entreprise de nettoyage et les aide-concierges actuellement en place dans les écoles seront affectés à d'autres sites.

2903.314	Entretien et rénovation	Fr.	130'500.00
-----------------	--------------------------------	------------	-------------------

Le détail de ce poste est le suivant :

• Entretien courant, contrats d'entretien, réparation des stores	Fr.	33'500.00
• Le curage des canalisations doit être effectué tous les 2 ans	Fr.	5'000.00
• Une partie des caniveaux dans la cour est cassée et doit être remplacée	Fr.	4'000.00
• Dans les vestiaires certains vantaux de fenêtres sont fissurés et ne peuvent plus être ouverts, il est prévu de les remplacer	Fr.	4'500.00
• Afin de garantir l'intimité dans les classes de langues au rez-de-chaussée le remplacement des verres actuels par des verres opaques est prévu	Fr.	8'000.00
• Les garnitures de ferblanterie en zinc des puits de lumière sur la salle de gym sont en mauvais état et doivent être remplacées	Fr.	6'000.00
• Un entretien général et la remise en état des naissances d'eau pluviale de la toiture plate de l'école doit être effectué	Fr.	10'000.00
• Afin éviter des infiltrations, une 1 ^{ère} étape a été réalisée avec la réfection des fonds dans les vestiaires des écoles, Il s'agit maintenant d'effectuer les travaux dans le vestiaire des enseignants	Fr.	20'000.00
• L'état du parquet des salles ACT- ACM nécessite un ponçage et une vitrification	Fr.	9'000.00
• Suite à différentes interventions dans les WC des écoles enfantines, le sol en carrelage doit être refait	Fr.	1'500.00
• Il est prévu de procéder à la suite des travaux d'entretien de peinture des couloirs et de la crèche des Dauphins	Fr.	17'000.00
• La façade périphérique présente des infiltrations d'eau qui nécessitera sa réfection. Une première étude et des sondages doivent être réalisés	Fr.	3'000.00
• Pour répondre aux normes en vigueur, les mains-courantes des paliers d'escaliers doivent être adaptées	Fr.	2'000.00
• Vu la difficulté pour la majorité des personnes venant de l'extérieur de s'orienter sur le site, une signalétique doit être mise en place. Il s'agit d'un report de 2018.	Fr.	5'000.00
• Afin d'éviter d'abîmer les angles des murs crépis suite aux passages fréquents des chariots, mobiliers et autres, il est prévu de mettre en place des renforts en PVC	Fr.	2'000.00

2903.436.10	Refacturation du personnel	(-)	Fr.	0.00
--------------------	-----------------------------------	------------	------------	-------------

Le personnel de conciergerie se trouvant désormais dans le chapitre 620, sa refacturation au Centre scolaire de Villars-Vert a été déplacée dans le compte 620.436.25.

2904	Cellules des Platanes		
2904.314	Entretien et rénovation	Fr.	10'000.00

Le détail de ce poste est le suivant :

- Entretien courant Fr. 5'000.00
- Un contrôle électrique obligatoire doit être effectué tous les 5 ans Fr. 5'000.00

2905 Ecole du Platy

La nouvelle école ouvrira ses portes pour la rentrée 2019-2020. Les montants ont été estimés sur la base des autres sites scolaires.

3 Culture, sports et loisirs

330 Parcs publics

330.314 Entretien des jardins publics et chemins Fr. 90'000.00

Le détail de ce poste est le suivant :

Renouvellement du grand toboggan du Platy (actuel non-conforme selon rapport bpa du 2014). Nous proposons la mise en conformité du grand toboggan qui se trouve à la place de jeux. Afin de répondre aux exigences des normes en vigueur, nous proposons son remplacement par un toboggan type tunnel : Fr. 30'000.00

Les positions qui figurent ci-dessous font partie de l'entretien ordinaire annuel pour le département Parcs et Jardins. Le sous-total est de Fr. 60'000.00 :

- Fournitures diverses Fr. 2'000.00
- Achats de fleurs annuelles Fr. 15'000.00
- Achats d'engrais Fr. 2'000.00
- Hivernage des plantes Fr. 1'500.00
- Accessoires pour jeux Fr. 5'000.00
- Plantations diverses Fr. 3'000.00
- Bancs communaux Fr. 2'000.00
- Copeaux Fr. 6'000.00
- Entretien des jeux d'eau Fr. 10'000.00
- Location nacelle Fr. 1'500.00
- Entretien des places de jeux autour des écoles Fr. 5'000.00
- Mise en place d'une barrière autour du bâtiment "Le Millieu" Fr. 7'000.00

340.427.20 Location du terrain synthétique (-) Fr. 10'000.00

Voir rapport séparé

341 Centre sportif

341.314 Entretien et réparations des bâtiments Fr. 113'000.00

Le détail de ce poste est le suivant :

- Entretien courant, contrats d'entretien, curage des canalisations Fr. 40'000.00
- La sono présente des signes de fatigue. Il est prévu de remplacer les différents modules (pré-ampli, ampli, câblage) par étapes Fr. 10'000.00

• Afin d'éviter la surchauffe dans l'appartement du concierge, il est prévu d'installer des stores solaires devant les fenêtres en façade sud	Fr.	5'000.00
• Pour pallier aux oublis fréquents de la fermeture des coupoles de toiture par les différents utilisateurs, il est prévu de les raccorder sur la station météo qui commande déjà les ouvrants des fenêtres	Fr.	3'000.00
• Un contrôle général doit être effectué afin de déterminer l'état des conduites d'eau ainsi que la nécessité de remplacement de différents éléments sanitaires	Fr.	7'000.00
• L'utilisation fréquente des vestiaires-douches nécessite un entretien de peinture	Fr.	6'000.00
• Pour garantir le bon fonctionnement des installations, le nettoyage du réseau de ventilation de la salle de sports et des vestiaires doit être effectué tous les 4 ans	Fr.	30'000.00
• Mise en place d'une nouvelle signalétique sur le site	Fr.	8'000.00
• Afin d'optimiser les places assises de l'espace spectateurs sur le gradin de la salle 3, la mise en place d'un banc rétractable est prévue	Fr.	4'000.00

341.318.30 Etude pour le développement secteur du centre sportif Fr. 40'000.00

Cette étude doit permettre de lister les besoins des sociétés sportives et le potentiel du site permettant d'accueillir de nouvelles infrastructures.

351 Centre « La Grange »

351.314 Entretien et réparations de l'immeuble Fr. 28'000.00

Le détail de ce poste est le suivant :

• Entretien courant, contrats d'entretien	Fr.	11'000.00
• Le verre d'une fenêtre de la cafétéria a perdu son efficacité thermique et doit être remplacé	Fr.	1'000.00
• Pour garantir le bon fonctionnement des installations, le nettoyage du réseau de ventilation doit être effectué tous les 4 ans	Fr.	4'000.00
• L'entretien de peinture sur les fenêtres et les portes en bois doit être effectué régulièrement afin d'en assurer la pérennité	Fr.	5'000.00
• Pour faciliter le rangement des tables sur les charriots, il est prévu de remplacer ces derniers	Fr.	2'000.00
• Afin de redonner un petit coup de jeune à la grande salle, il est prévu de remplacer les rideaux existants	Fr.	5'000.00

352 Bâtiment du village (ancienne école)

352.314 Entretien et réparations de l'immeuble Fr. 8'000.00

Le détail de ce poste est le suivant :

• Entretien courant, contrats d'entretien, curage des canalisations	Fr.	3'500.00
• Le système d'allumage actuel des luminaires est obsolète et les pièces de rechange ne sont plus disponibles, il doit être remplacé par un système d'allumage électronique	Fr.	4'500.00

353 Pavillon des jeunes - centre d'animation

353.314 Entretien et réparations de l'immeuble Fr. 12'500.00

Le détail de ce poste est le suivant :

•	Entretien courant, contrats d'entretien	Fr.	4'500.00
•	Pour garantir le bon fonctionnement des installations le nettoyage du réseau de ventilation doit être effectué tous les 4 ans	Fr.	4'000.00
•	Le remplacement des robinetteries des douches du DOJO et le détartrage du chauffe-eau sont nécessaires	Fr.	4'000.00

354 Bâtiment des services extérieurs et du feu (BSEV)

354.312.10	Consommation d'eau potable	Fr.	4'000.00
-------------------	-----------------------------------	------------	-----------------

Le montant a été légèrement augmenté en raison de l'utilisation du 1^{er} étage, le locataire ayant plus de personnel que la direction des Services techniques.

354.314	Entretien et réparations du bâtiment	Fr.	53'500.00
----------------	---	------------	------------------

Le détail de ce poste est le suivant :

•	Entretien courant, contrats d'entretien, curage des canalisations	Fr.	31'500.00
•	Le crépi en pied de façade se détache par endroit et doit être refait	Fr.	10'000.00
•	Le boîtier électronique de la détection incendie a fait son temps et doit être remplacé (plus de pièces disponibles)	Fr.	.9'000.00
•	Afin de faciliter l'accès à la toiture pour l'entretien, un portillon doit être créé	Fr.	3'000.00

354.319	Taxes d'épuration	Fr.	9'000.00
----------------	--------------------------	------------	-----------------

Le calcul de la taxe découle de la consommation d'eau.

354.427	Produit de la location	(-) Fr.	173'600.00
----------------	-------------------------------	----------------	-------------------

Le déménagement des Services techniques dans le nouveau bâtiment administratif a permis la location du 1^{er} étage du BSEV à l'entreprise Telecom Services.

356 Pavillon accueil et animation Le Milieu de Villars-Vert

356.314	Entretien et réparations du bâtiment	Fr.	10'000.00
----------------	---	------------	------------------

Le détail de ce poste est le suivant :

•	Entretien courant, contrats d'entretien	Fr.	3'500.00
•	L'huissierie d'une porte fenêtre est cassée et l'élément doit être remplacé	Fr.	6'500.00

357 Ludothèque

357.301	Traitement du personnel de la ludothèque	Fr.	20'000.00
----------------	---	------------	------------------

Ce montant correspond à une estimation résultant des divers changements qui ont eu lieu et qui auront encore lieu en ce qui concerne le personnel de la ludothèque.

359 Cabane du Platy

359.314 Entretien et réparations du bâtiment Fr. 6'000.00

Le détail de ce poste est le suivant :

- Entretien courant Fr. 2'000.00
- Les parois de séparations des WC sont en mauvais état et doivent être remplacées Fr. 4'000.00

360 Bâtiment administratif Petit-Moncor 1B – 1F

360.313 Frais de nettoyage Fr. 8'000.00

Avec la nouvelle réorganisation des nettoyages, ceux-ci seront réalisés à l'administration par un aide-concierge et plus par une entreprise.

360.313.10 Mandat technique Leatech Fr. 16'000.00

Ce compte comprend les contrats avec l'entreprise Leatech, soit la maintenance technique et l'entretien des aménagements extérieurs.

360.314 Entretien et rénovation Fr. 152'500.00

Le détail de ce poste est le suivant :

- Entretien courant et contrats d'entretien Fr. 50'000.00
- Le curage général des canalisations doit être réalisé Fr. 5'000.00
- Afin de répondre aux normes en vigueur, l'entretien de la toiture nécessite la pose de lignes de vie en toiture Fr. 25'000.00
- L'état des stores à lamelles actuels nécessite un remplacement en étapes Fr. 10'000.00
- L'état des monoblocs de ventilation nécessite une révision complète Fr. 3'000.00
- Afin d'éviter des problèmes de WC bouchés, une modification sur la colonne de chute doit être réalisée Fr. 1'000.00
- La porte d'accès du parking au 2ème sous-sol a perdu sa stabilité et son remplacement doit être entrepris Fr. 7'000.00
- Le nettoyage extérieur des vitres et des stores doit être effectué par une entreprise spécialisée Fr. 6'500.00
- Afin de garantir une bonne qualité sonore dans les différentes salles de conférences, des éléments en toile acoustique doivent être installés Fr. 40'000.00
- Pour les personnes qui patientent en attendant l'ouverture des portes, un aménagement avec des bancs est prévu sous l'espace couvert de l'entrée en collaboration avec le propriétaire voisin Fr. 5'000.00

5 Affaires sociales

570 Home pour personnes âgées Les Martinets

570.427 Intérêts CODEMS sur nouveaux investissements (-) Fr. 0.00

S'agissant d'une recette d'intérêts qui doit être incluse dans le calcul des ratios financiers, cette recette a été reclassée dans le compte 940.425.

580 Prévoyance sociale

580.301 Traitements des assistants sociaux Fr. 554'724.00

La baisse de ce poste est due au changement d'activités de personnes (EPT 0,9) qui ont repris la charge de l'office communal du travail. Au niveau comptable ces personnes se retrouvent dans le compte 580.301.01; elles ont été remplacées par un EPT 0,8 dans le compte 580.301.

580.301.01 Traitements du personnel administratif Fr. 257'794.00

La hausse de ce poste est le résultat du remplacement d'une personne EPT 0,5 par deux personnes EPT 0,9 pour reprendre les charges de l'office communal du travail. Charges qui sont devenues de plus en plus complexes en fonction du marché du travail et de l'accès à un premier emploi.

580.366 Aide matérielle, MIS et mesures mixtes Fr. 4'000'000.00

580.452 Récupération frais d'assistance VSG (-) Fr. 2'000'000.00

Selon l'évolution constatée en 2017 et jusqu'à juin 2018, les dépenses et les récupérations des personnes et du canton sont stables.

580.451 Participation du canton frais d'assistance VSG (-) Fr. 800'000.00

La participation du canton se monte à 40% sur l'aide matérielle réelle nette.

6 Transports et communications

620 Routes communales

620.301 Traitement du personnel de l'édilité Fr. 979'021.00

La diminution de ce poste est le résultat d'un changement d'imputation comptable du personnel.

620.301.10 Traitements du personnel administratif Fr. 724'311.20

L'augmentation de ce compte provient principalement du fait qu'un poste à 100 % est nécessaire pour la tâche d'inspecteur du feu. Ces tâches ont été jusqu'à ce jour minimisées, mais avec l'entrée en vigueur d'ECALEX au 1^{er} janvier 2018, de nombreuses tâches ont été reportées sur les communes. Il est également prévu un renfort administratif à 50 %.

620.301.20 Traitements du personnel de conciergerie Fr. 892'408.40

Comme expliqué précédemment ce poste regroupe l'ensemble des salaires du personnel de conciergerie et de nettoyage. Un poste supplémentaire à 100 % est également prévu pour la reprise de la conciergerie de la nouvelle école du Platy.

620.301.30 Traitements du personnel auxiliaire et étudiants Fr. 77'000.00

Ce nouveau poste est une estimation des montants destinés à payer les travaux d'été et autres auxiliaires, qui étaient répartis auparavant dans les divers chapitres salariaux.

620.314 Entretien des routes communales Fr. 185'000.00

- Dans le cadre de l'attribution des nouveaux noms de rues, plusieurs panneaux devront être réalisés et posés sur leurs emplacements définitifs. Au total, 37 rues seront équipées de nouveaux panneaux et 9 plaquettes explicatives seront réalisées. Montant total des travaux estimé à Fr. 50'000.00

620.318.60	Etudes pour aménagement de détail		Fr.	180'000.00
•	Liaisons piétons-vélos Cormanon Nord-Sud		Fr.	10'000.00
•	Routes de Villars et Fort-St-Jacques, avant-projet renouvellement routier accompagnant les travaux d'assainissement des collecteurs EU/EP		Fr.	20'000.00
•	Trans Agglo, Avry-VsG (part VsG) projet définitif		Fr.	20'000.00
•	Trans Agglo, passage inférieur PI « Grand-Clos » honoraires phase 1 projet définitif		Fr.	120'000.00
•	Route de Matran, étude concept mobilité douce dans le cadre de l'assainissement bruit de la route par le Canton, avant-projet, report 2018		Fr.	10'000.00
•	Route de la Glâne, travaux édilitaires, projet		Fr.	40'000.00
•	Route du Bugnon, réhabilitation fondation chaussée (classe de trafic T4) concept MD, avant-projet		Fr.	30'000.00
•	Ruisseau de l'Ile, mise à ciel ouvert partielle du ruisseau secteur parc du Platy		Fr.	15'000.00
•	Carrefour et place de Belle-Croix, projet définitif part de la Commune		Fr.	40'000.00
•	Masterplan Belle-Croix, compléments, prestations liées aux mesures de mobilité douce et travaux édilitaires à la charge de la Commune		Fr.	20'000.00
•	Etude de mobilité et stationnement tarifé		Fr.	15'000.00
•	Matériel logiciel divers		Fr.	<u>5'000.00</u>
	Total théorique		Fr.	345'000.00
	<u>Total imputé au budget 2019</u>		Fr.	<u>180'000.00</u>

620.436.25 Refacturation du personnel (-) Fr. **86'500.00**

Le personnel de conciergerie se trouvant désormais dans le chapitre 620, sa refacturation au Centre scolaire de Villars-Vert, anciennement dans le compte 2903.436.10, a été déplacée dans ce compte.

620.490.15 Imputation interne des salaires conciergerie (-) Fr. **892'408.40**

Le personnel de conciergerie étant regroupé dans ce chapitre 620, la nouvelle répartition par bâtiment communal s'effectue au m2 de surface à nettoyer.

7 Protection de l'environnement

700 Service des eaux (EP eau potable)

790	Aménagement du territoire		
790.301.10	Traitements du personnel administratif	Fr.	217'187.00
<p>L'augmentation de ce poste est le résultat d'un changement d'imputation comptable du personnel. Elle est en lien avec la diminution du compte 290.301.10. Le personnel de nos services techniques en charge de la construction des écoles avait été comptabilisé sous le poste 290.301.10. A la fin des travaux, ces derniers sont déplacés sous ce compte.</p>			
790.318	Frais d'études et projets	Fr.	180'000.00
•	Cormanon, zone centre interface place arborée et place minérale mise en valeur, projet définitif	Fr.	40'000.00
•	Bertigny, développements, organisation concours PAD / MEP	Fr.	150'000.00
•	Place urbaine de Belle-Croix, cahier des charges et programme pour mise au concours d'un PAD et étude préliminaire	Fr.	70'000.00
•	PAD « Le Croset » étude préliminaire	Fr.	20'000.00
•	PAD Vallon de Villars « Espace rue », étude préliminaire	Fr.	30'000.00
•	Vallon de Villars, parc boisé, étude préliminaire	Fr.	20'000.00
•	PAD, mise à niveau, / urbaniste conseil	Fr.	30'000.00
•	Aménagement local, transports, prestations d'ingénieur transports ou d'urbaniste conseil dans le cadre de projets spécifiques	Fr.	<u>10'000.00</u>
	Total théorique	Fr.	370'000.00
	<u>Total imputé au budget 2019</u>	Fr.	<u>180'000.00</u>

8 Economie

800 Agriculture

800.427	Produit des locations de terrains	(-)	Fr.	300.00
---------	--	-----	-----	---------------

La diminution de ce poste est le résultat de la fin de la location de nombreux terrains. En effet, la Commune peut avoir besoin d'utiliser dans un délai relativement court les terrains dont elle est propriétaire. Cette exigence de disponibilité rapide n'étant pas compatible avec un bail à ferme, il a été décidé de mettre ces terrains gracieusement à disposition de l'exploitant, ce qui permettra de les récupérer rapidement si nécessaire. Toutefois, l'entretien de ces terrains reste à la charge de celui qui en a l'usage.

9 Finances et impôts

900 Impôts

La prévision des impôts à encaisser est un exercice difficile. L'estimation des recettes d'une collectivité publique comporte de nombreux aléas en raison soit de l'imprévisibilité de nombreux facteurs et du fait qu'il n'est pas possible

d'appliquer la loi des grands nombres pour choisir des probabilités, soit parce que des décisions privées, que la Commune ne maîtrise pas, peuvent avoir des incidences financières directes.

900.400	Impôt sur le revenu des personnes physiques	(-)	Fr. 22'500'000.00
900.400.10	Impôt sur la fortune des personnes physiques	(-)	Fr. 2'400'000.00

Une statistique fiscale de la période 2016 a été établie par le Service cantonal des contributions qui propose une augmentation de 6,1 % entre 2016 et 2019 pour l'impôt sur le revenu, et 9,27 % pour la fortune. La réalité des statistiques propres à la Commune indique au contraire depuis quelques années que le revenu fiscal moyen tend à stagner ou à n'augmenter que faiblement. Aussi, et compte de tenu de ces constatations, il serait téméraire de nous greffer sans autre sur les propositions de l'Etat. Par conséquent, notre estimation porte sur une augmentation inférieure à celle préconisée par l'Etat.

900.401	Impôt sur les bénéfices des personnes morales	(-)	Fr. 20'260'000.00
900.401.10	Impôt sur le capital des personnes morales	(-)	Fr. 1'875'000.00

Le Service cantonal des contributions a également établi une statistique détaillée du rendement cantonal de l'impôt des personnes morales de l'année 2016, proposant une indexation de 4,0 % entre 2016 et 2019 pour l'impôt sur bénéfice et de 6,1 % pour l'impôt sur capital.

Là encore, la prudence est de mise. Par conséquent notre estimation tient compte des variations identifiées, positives et négatives, pour certaines personnes morales individualisées, ainsi que de la fin de certaines exonérations fiscales.

900.402	Contribution immobilière des personnes physiques	(-)	Fr. 2'280'000.00
900.402.01	Contribution immobilière des personnes morales	(-)	Fr. 2'720'000.00

Notre estimation tient compte des nouvelles constructions d'immeubles, ainsi que de certains importants agrandissements du côté des personnes morales.

900.404	Impôts sur les mutations immobilières	(-)	Fr. 1'500'000.00
---------	--	-----	------------------

Les nouveaux immeubles réalisés et vendus dans notre Commune laissent présager de bonnes perspectives budgétaires pour 2019.

940 Gérance de la fortune

940.321	Intérêts des dettes et courtage		Fr. 935'000.00
---------	--	--	----------------

Ce compte révèle les excellentes conditions de renouvellement de nos lignes de crédit malgré une augmentation de la dette.

940.330	Amortissements financiers obligatoires		Fr. 3'710'131.10
---------	---	--	------------------

Ce montant est à la baisse par rapport à 2018 car il tient compte de gros investissements totalement amortis en 2018. Toutefois, il comprend déjà l'amortissement sur la rénovation de l'école de Cormanon.

940.420	Produit des titres et placements	(-)	Fr. 130'000.00
---------	---	-----	----------------

Le poste exprime notamment le dividende, à la baisse, perçu par le Groupe E Celsius et quelques menues recettes, dont l'intérêt produit sur la dette à court terme à taux négatif.

940.425	Intérêts CODEMS sur nouveaux investissements	(-)	Fr. 312'693.65
---------	---	-----	----------------

S'agissant d'une recette d'intérêts qui doit être incluse dans le calcul des ratios financiers, cette recette anciennement dans le compte 940.425 a été reclassée dans ce poste.

B. Budget des investissements

Le budget des investissements n'a, dans son ensemble, qu'une valeur informative, car il contient soit des crédits liés et des crédits de paiement, qui n'ont plus à être décidés par le Conseil général, soit des crédits d'engagements, sur lesquels le Conseil général se prononcera en cours d'année, sur la base d'un message. Ci-après, nous vous présentons les investissements par catégorie de crédits.

1. Crédits liés

Les crédits liés sont imposés par une loi, un règlement ou une convention. Un nouveau plan quinquennal pour l'épuration des eaux sera soumis au Conseil général en décembre 2018.

700.501	Plan de renouvellement du réseau d'eau		Fr.	1'120'000.00
700.501.15	Défense incendie PAD Planafaye		Fr.	40'000.00
700.501.41	Bouclage réseau PAD Platy Centre II		Fr.	50'000.00
700.610	Taxes de raccordement	(-)	Fr.	35'000.00
710.501	Plan de renouvellement des canalisations		Fr.	1'190'000.00
710.610.10	Contributions de raccordement	(-)	Fr.	<u>72'000.00</u>
TOTAL			Fr.	2'293'000.00
				=====

2. Crédits de paiement

Les crédits de paiement concernent les investissements d'ores et déjà acceptés par le Conseil général.

290.503.50	Nouveau centre scolaire du Platy		Fr.	7'000'000.00
290.661.50	Subvention du canton pour école du Platy	(-)	Fr.	1'252'241.00
290.661.51	Subvention Minergie pour école du Platy	(-)	Fr.	160'440.00
330.501.30	Chemin pédestre parc urbain de Cormanon		Fr.	100'000.00
352.503.01	Raccordement chauffage CAD et taxe		Fr.	138'960.00
570.623.10	Participation CODEMS amortissements 1 ^{er} bâtiment	(-)	Fr.	303'000.00
570.623.20	Participation CODEMS amortissements agrandissement	(-)	Fr.	691'851.10
620.501.01	Bertigny-Villars-Vert passerelle		Fr.	1'000'000.00
620.501.05	Entretien lourd selon PGRR-2 (solde)		Fr.	200'000.00
620.501.07	Stationnement pour vélos - plan d'action		Fr.	50'000.00
620.501.09	Entretien lourd selon PGRR-3		Fr.	200'000.00
620.501.24	Modérations de trafic et stationnement		Fr.	80'000.00
620.501.100	Requalification route Cardinal Journet		Fr.	100'000.00
620.662.01	Participation Agglo Dort-Verte secteur Rochettes	(-)	Fr.	150'000.00
650.501	Aménagement des abris pour voyageurs		Fr.	<u>100'000.00</u>
TOTAL			Fr.	6'411'427.90
				=====

3. Crédits d'engagements

Les crédits d'engagements concernent des investissements nouveaux, qui seront votés par le Conseil général lors de la présentation d'un message par le Conseil communal.

140.506.01	Achats de véhicules		Fr.	200'000.00
140.661	Subvention ECAB sur achats de véhicules	(-)	Fr.	80'000.00
290.503.05	Réfection salle paroissiale Villars-Vert <i>(dont l'investissement total serait de Fr. 600'000.-)</i>		Fr.	300'000.00
290.503.34	Réfection façades périphériques école de Villars-Vert		Fr.	100'000.00
290.506.20	Achat d'un bus scolaire		Fr.	56'400.00
290.603	Vente des pavillons provisoires de Cormanon	(-)	Fr.	350'000.00
300.503.10	Etude pour la construction d'une bibliothèque		Fr.	150'000.00
620.501.11	Réaménagement carrefour Villars-Vert		Fr.	230'000.00
620.501.93	Requalification de la route de Moncor		Fr.	400'000.00
620.501.96	Carrefour Belle-Croix, PAD + concours / MEP		Fr.	500'000.00
620.501.97	Participations Bertigny, projet PED, P+R + concours / MEP <i>(dont l'investissement total serait de Fr. 9'700'000.-)</i>		Fr.	300'000.00
620.501.101	Signalétique ZACT Moncor		Fr.	90'000.00
620.501.108	Trans-Agglo, secteur Gare-Platy <i>(dont l'investissement total serait de Fr. 840'000.-)</i>		Fr.	300'000.00
620.501.109	Trans-Agglo, secteur Croset-Gare <i>(dont l'investissement total serait de Fr. 1'200'000.-)</i>		Fr.	600'000.00
620.501.110	Route du Soleil, assainissement bruit		Fr.	150'000.00
620.501.114	Trans-Agglo, mesure M-6.2 PA3 Avry-VSG <i>(dont l'investissement total serait de Fr. 2'250'000.-)</i>		Fr.	1'000'000.00
620.501.117	Amélioration accès Petit-Moncor 1b		Fr.	100'000.00
620.506.01	Achat de véhicules et machines		Fr.	240'000.00
620.622.30	Part Agglo requalification route de Moncor	(-)	Fr.	145'000.00
650.501.05	Réhabilitation places d'arrêt de bus (étape III)		Fr.	<u>200'000.00</u>
TOTAL			Fr.	4'341'400.00 =====
Total net du budget des investissements			Fr.	13'045'827.90 =====

**approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 22 octobre 2018**

Le Conseiller communal responsable des finances


Olivier Carrel

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel Roulin



La Syndique


Erika Schnyder